

- Lévitique 19.31 Ne vous adressez pas à **ceux qui invoquent les esprits** (אֲלֵ-הָאֲבֹת) et aux spirites, ne les recherchez pas, de peur de vous rendre impurs par eux. Je suis l'Eternel, votre Dieu.
- Lévitique 20.6 "Si quelqu'un s'adresse à **ceux qui invoquent les esprits** (אֲלֵ-הָאֲבֹת) et aux spirites pour se prostituer à eux, je me tournerai contre lui et je l'exclurai du milieu de son peuple.
- Lévitique 20.27 "Si un homme ou une femme a en lui **l'esprit d'un mort** ou un esprit de divination, il sera puni de mort. On le lapidera, son sang retombera sur lui." Règlements concernant les prêtres
- Deutéronome 18.11 de magicien, **personne qui consulte les esprits** (וְשֹׁאֵל אוֹב) ou les spirites, personne qui interroge les morts.
- 1 Samuel 28.3 Samuel était mort. Tout Israël l'avait pleuré et on l'avait enterré à Rama, dans sa ville. Saül avait supprimé du pays **ceux qui invoquaient les esprits** (הַקְּבֹרֹת) et les spirites.
- 1 Samuel 28.7 Saül dit alors à ses serviteurs: "Cherchez-moi **une femme capable d'invoquer les esprits** (בְּעֵלַת-אוֹב) et j'irai la consulter." Ses serviteurs lui dirent: "A En-Dor il y a une femme capable d'invoquer les esprits."
- 1 Samuel 28.8 Alors Saül se déguisa en enfilant d'autres vêtements et partit avec deux hommes. Ils arrivèrent de nuit chez la femme. Saül lui dit: "Pratique donc la divination (בְּאוֹב) pour moi en invoquant un mort, en faisant monter pour moi celui que je t'indiquerai."
- 1 Samuel 28.9 La femme lui répondit: "Tu sais ce que Saül a fait, la manière dont il a fait disparaître du pays **ceux qui sont capables d'invoquer les esprits** (הַקְּבֹרֹת) et les spirites. Pourquoi donc tends-tu un piège à ma vie? Veux-tu me faire mourir?"
- 2 Rois 21.6 Il fit passer son fils par le feu, **il pratiqua la divination** (וְעָשָׂה אוֹב) et l'occultisme, et il mit en place des gens capables d'invoquer les esprits et des spirites. Il fit de plus en plus ce qui est mal aux yeux de l'Eternel, provoquant ainsi sa colère.
- 2 Rois 23.24 De plus, Josias fit disparaître **ceux qui invoquaient les esprits** (הַקְּבֹרֹת) et les spirites, ainsi que les théraphim, les idoles et toutes les horreurs qu'on voyait dans le pays de Juda et à Jérusalem. Il fit cela afin de mettre en pratique les paroles de la loi, écrites dans le livre que le prêtre Hilkija avait trouvé dans la maison de l'Eternel.
- 1 Chroniques 10.13 Saül mourut à cause de l'infidélité dont il avait fait preuve envers l'Eternel, parce qu'il n'avait pas respecté la parole de l'Eternel, allant même jusqu'à **interroger et consulter ceux qui invoquent les esprits** (לְשׂאוֹל בְּאוֹב לְדַרוֹשׁ).

- 2 Chroniques 33.6** Il fit passer ses fils par le feu dans la vallée des fils de Hinnom, **il pratiqua la divination** (וְהַחֵשׁ) et l'occultisme, il s'adonna à la magie et **il mit en place des gens capables d'invoquer les esprits** ( וְעֹשֵׂה אֱוִיבוֹ ) et des spirites. Il fit de plus en plus ce qui est mal aux yeux de l'Eternel, provoquant ainsi sa colère.
- Job 32.19** A l'intérieur de moi, c'est comme du vin sous pression, **comme des outres** (כְּאֵבוֹת) neuves prêtes à éclater.
- Isaïe 8.19** Si l'on vous dit : "Consultez **ceux qui invoquent les esprits** (הַאֲבוֹת) et les spirites, ceux qui chuchotent et murmurent ! Un peuple ne consultera-t-il pas ses dieux ? Ne consultera-t-il pas les morts en faveur des vivants ?»
- Isaïe 19.3** L'Egypte perdra l'esprit et j'anéantirai ses projets. On aura beau consulter les faux dieux et les morts, **ceux qui invoquent les esprits** (הַאֲבוֹת) et les spirites,
- Isaïe 29.4** Tu seras abaissée au point que tu parleras par terre et que tes propos seront étouffés par la poussière ; ta voix sortira de terre **comme celle d'un spectre** (כְּאֵוִב), et c'est de la poussière que tu murmureras tes discours.